RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

COMMUNE DE SEILLONS SOURCE D'ARGENS

ARRÊTE PORTANT RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION RD 270 rue du LAVOIR

Nº107

Le Maire de la Commune de SEILLONS SOURCE D'ARGENS (VAR),

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28:

CONSIDÉRANT En raison de travaux effectués par la Société ORANGE rue du LAVOIR et RD 270

ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de travaux effectués par la Société ORANGE lieu-dit: rue du LAVOIR et RD 270 concernant le remplacement d'un poteau N° 41639 pour le compte d'ORANGE, la circulation sera réglementée du 14 juin 2021 au 10 juillet 2021.

ARTICLE 2: Monsieur le policier Municipal assurera l'exécution du présent arrêté, l'entreprise ORANGE sera chargée de la signalisation (panneaux et feux).

ARTICLE 3: les contrevenants au présent arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4: Ampliation du présent arrêté sera adressée à:
- monsieur le policier Municipal.

ARTICLE 5: Le présent arrêté sera Publié par affichage.

Fait en Mairie, le 01 juin2021.

LE MAIRE Stéphane ARNAUD

LE MAIRE CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITÉ
LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE CET ACTE
INFORME QUE LE PRÉSENT ARRÊTE
PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS
DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE
LA PRÉSENTE NOTIFICATION

